FRC I. 277

TRIBUNAT.

DISCOURS

Case FRC 10537

PRONONCÉ

PAR ANDRIEUX,

PRÉSIDENT DU TRIBUNAT,

Le premier Vendémiaire an 9, jour anniversaire de la fondation de la République.

TRIBUNS,

DANS quel lieu, dans quelle assemblée peut-il être plus convenable et plus doux de célébrer la fondation de la République, qu'au sein d'une autorité essentiellement populaire, qu'au sein du Tribunat ? C'est

ici (je le dirai sans craindre de blesser les amis de la liberté qui siégent dans les autres autorités constitutionnelles) , c'est ici que l'amour de la patrie , l'horreur de l'oppression , le noble désintéressement , le dévouement héroïque , toutes les vertus républicaines doivent avoir leur sanctuaire et leur autel : vous en devez à la France , TRIBUNS , la conservation et l'exemple.

En vous entretenant de la République , je dois m'attendre à être écouté favorablement , puisque je ne ferai que vous rappeler à tous , MES COLLÈGUES , vos affections les plus chères ; mais aussi j'ai à craindre , en essayant de rendre vos sentimens , que vous ne m'accusiez de les affoiblir. Quand je songe que le Tribunat est la parole de la représentation nationale , et qu'ainsi c'est au nom du peuple français et , pour ainsi dire , en sa présence que je parle aujourd'hui , combien cette cérémonie me semble auguste ! combien la mission que vous m'avez confiée m'impose à moi-même ! Puissé-je ne rien dire qui soit trop indigne d'un si grand sujet ! Puisse-t-il ne m'échapper aucune parole susceptible de ces interprétations perfides auxquelles je sens du moins que je puis opposer la droiture de mon cœur , la pureté de mes intentions , et, pour me rassurer entièrement , permettez-moi d'ajouter , MES COLLÈGUES , votre bienveillance !

Je devrois peut-être remonter à l'époque où la République fut fondée ; retracer l'invasion du territoire français par les ennemis , la trahison appelant , conduisant l'étranger et lui promettant une conquête facile ; plusieurs places de guerre rendues ou livrées , et déja des mesures prises pour défendre Paris même , contre une attaque qui paroissoit inévitable et prochaine ; dans des circonstances difficiles , extrêmes , un

extrême courage qui triompha des circonstances ; le trône abattu, la royauté abolie, la République proclamée, et soudain, d'un bout de la France à l'autre, une énergie active, un enthousiasme universel levant, comme par miracle, un million de soldats, forgeant des armes, créant la foudre, multipliant tous les préparatifs de la défense et de la victoire. . . . Mais que fais-je ? Devant qui parlé-je de ces fameux événemens ? Ne vois-je pas ici un assez grand nombre des acteurs de ces scènes terribles et sublimes à la fois ? Le Tribunat compte parmi ses membres, je m'honore d'avoir pour collègues et pour amis plusieurs des fondateurs de la République. Je n'imiterai point l'imprudent rhéteur qui parloit de guerre devant Alexandre ; je craindrois trop qu'à chaque circonstance, tel d'entre eux ne pût m'interrompre, et me dire : « Vous vous trompez ; j'y étois ; je l'ai vu ; j'y ai pris une grande part ; le courage de la Convention nationale a conquis la Liberté, et la République ; la modération, la sagesse et le courage du Tribunat contribueront à les conserver. »

Vous sentez trop bien, en effet, le prix de ce dépôt confié aussi à votre surveillance ; ce n'est pas devant vous, TRIBUNS, ce n'est pas au commencement de la neuvième année de notre ère nouvelle, qu'il doit être nécessaire de défendre la supériorité de la République sur la monarchie ; aussi ne dirai-je que peu de mots d'un parallèle déja souvent traité. Je demanderai quel pays on doit être plus fier et plus heureux d'habiter, celui des citoyens ou celui des sujets ? je demanderai quel est le principal ressort de la monarchie ? n'est-ce pas l'amour des distinctions et des préférences ? ainsi les institutions monarchiques ne feront qu'exalter l'égoïsme, la cupidité, l'ambition des honneurs frivoles, l'orgueil et une stupide prédilection

pour soi-même, la bassesse et la flatterie auprès des grands, le mépris pour ceux qu'on nomme les petits, une profonde indifférence pour le bien général. Le principe de la République au contraire, c'est la vertu; et ce principe comprend tout ce qu'il y a de bon et de grand parmi les hommes, la bienveillance et l'estime réciproques, le désintéressement, la simplicité, la modestie, la loyauté; c'est à force de vertu qu'on ne placera l'amour même de la gloire qu'après l'amour de la patrie, et le zèle pour ses concitoyens. Dans la monarchie, chacun s'occupe d'abord de soi, puis de sa famille, puis de ses amis, puis de ceux qui l'intéressent; le bien de l'état vient le dernier. Dans la République, ce doit être tout le contraire; il faut commencer par la patrie, et finir par soi-même. C'est ce dévouement généreux que les institutions républicaines savent inspirer et développer.

Non qu'il soit vrai de dire que dans tout gouvernement qui s'appelle monarchique il ne puisse y avoir ni vertu ni bonheur pour le peuple, ni même un certain degré de liberté et d'amour du pays, surtout si le monarque, tel qu'on en peut compter quelques-uns, placés de loin en loin dans l'espace des siècles, si, dis-je, le monarque est lui-même l'ami des lumières, et s'il se souvient qu'il est homme et citoyen avant de songer qu'il est roi.

Non qu'il faille croire aussi que toute république doive être une démocratie absolue, ou ressembler à celles de Sparte, d'Athènes ou de Rome: on a trop abusé des mots, trop confondu les idées. L'influence des livres qui avoient servi à notre éducation, l'admiration pour cette belle littérature grecque et latine, la chaleur même et les grands talens de quelques écrivains de ce siècle, qui, témoins et ennemis courageux

des abus et des crimes produits par le despotisme, les avoient combattus avec tant d'éloquence, tout a exalté l'enthousiasme, tout nous a jetés dans les exagérations. . . . . Pourquoi n'avouerois-je pas, TRIBUNS, nos excès et nos malheurs ? que serviroit de vouloir les cacher ? l'univers en est plein.

Vous ne voulez pas sans doute que ce discours soit de simple apparat, qu'il ne contienne que des phrases sonores qui n'aient ni but ni utilité ; tel n'a point été jusqu'à ce jour, tel ne sauroit être le langage du Tribunat. Dix ans d'une expérience souvent bien douloureuse, nous ont instruits à préférer les vérités simplement exprimées aux erreurs déguisées sous de belles paroles.

L'enthousiasme avoit commencé la révolution ; à force d'excès il faillit la renverser. . . . . On voulut, ou l'on parut vouloir une République telle qu'elle a pu exister chez des peuples peu nombreux, dont le territoire avoit quinze ou vingt lieues d'étendue, entourés d'associations à peu près semblables ; et l'on fit abstraction de toutes les différences essentielles qui se trouvoient entre ces anciennes sociétés et une nation de vingt-cinq à trente millions d'individus répandus sur une surface de vingt-huit mille lieues carrées, environnée d'états monarchiques et puissans, liés entre eux et avec elle par un système politique qui embrassoit l'Europe entière ; on fit abstraction, et des vieilles habitudes de cette nation, et de ses nombreux préjugés et de sa longue corruption . . . . . Ceux qui prétendoient transformer tout-à-coup les Français en Grecs et en Romains sembloient même ignorer ou méconnoître les institutions de ces anciens peuples : ils oublioient qu'à Sparte et dans Athènes chaque citoyen possédoit un troupeau d'esclaves ; qu'à Rome non seulement l'horrible esclavage étoit aussi

usité, mais qu'il y avoit cinq classes différentes de citoyens . . . . . Tels étoient les modèles qu'on citoit hardiment en prêchant l'égalité, la liberté, l'humanité! . . . . . Aux erreurs se mêlèrent les passions, et les passions enfantèrent les crimes.

Toutefois, TRIBUNS, ne croyez pas que j'imite ceux qui, dans leurs complaintes éternelles, dans leurs diatribes violentes sur ces temps malheureux, confondant toujours la République même avec les fureurs auxquelles son nom sacré a servi de prétexte, déguisent en imprécations contre la terreur et le régime décemviral leur haine sincère pour les principes qui ont fait la révolution, et leurs vœux ardens pour le retour de la royauté et de tous les genres de superstition et de préjugés. . . . . .

Ces détracteurs de leur pays connoissent-ils si peu l'histoire ? N'ont ils jamais parcouru les annales du monde ? Ils auroient vu, dans leurs pages sanglantes, que toutes les révolutions se ressemblent, que par-tout où il y a des troubles il y a des crimes ; qu'il n'est point de guerres plus horribles que les guerres civiles, si ce n'est pourtant les guerres de religion. Qu'ils s'instruisent et qu'ils avouent que si l'amour de la liberté peut aller jusqu'au fanatisme, celui-ci, bien moins cruel que le fanatisme religieux, est bien plus excusable et plus facile et plus prompt à guérir.

Mais ne rappelons désormais cette époque désastreuse que pour en tirer des leçons utiles, ou pour comparer à cette longue et terrible tourmente le calme qui nous étoit devenu si nécessaire, et dont nous jouissons enfin à l'abri d'un Gouvernement qui ne veut ni ne peut abuser de la confiance qu'il inspire.

Aux yeux des hommes éclairés, des amis sincères de la patrie, le plus grand crime de tous ces partis

rivaux qui se sont tour à tour disputé, arraché la domination, leur plus grand crime, dis-je, c'est d'avoir presque fait haïr et mépriser ce qu'il y a de plus noble et de meilleur au monde, la liberté, les lumières, la philosophie ; d'avoir rendu la République même impopulaire, enfin d'avoir exposé non-seulement la France, mais l'Europe entière à se replonger volontairement dans l'ignorance, à rétrograder avec joie vers toutes les mesures de la servitude et de la barbarie.

Nous avons vu ces dangers, nous en avons gémi ; la providence de la République a fait que nous y avons échappé ; concevons pour l'avenir d'heureuses espérances.

L'esprit du Gouvernement actuel les inspire ; sa marche, depuis dix mois, les justifie.

Je le dirai, TRIBUNS, parce que cela est vrai ; si l'année dernière, à cette même époque, on nous eût promis que dans un an seroient exécutés tous les changemens avantageux dont nous sommes les témoins, dont nous jouissons aujourd'hui, à peine aurions-nous pu le croire.

Comme après une longue maladie l'habile médecin répare avec des remèdes salutaires un corps fatigué que des crises fréquentes ont trop affoibli, le Gouvernement a adopté un système doux et pacificateur. Il a écarté ce qui pouvoit exciter des agitations nouvelles ; il a répandu dans toutes les parties du corps politique non plus l'ardeur de la fièvre, mais la chaleur de la santé ; il s'est appliqué à effacer jusqu'au souvenir des anciennes dissentions ; il a voulu fondre ensemble toutes les nuances d'opinions qui n'étoient que différentes, sans être opposées, et réunir, si l'on peut se servir de cette comparaison, plusieurs sectes rivales divisées peut-être sur quelques dogmes,

mais dont la liberté est au fond la croyance et la religion communes.

Cette méthode prudente a produit les meilleurs effets ; on s'est rapproché, on s'est rallié au Gouvernement.

La malheureuse guerre de la Vendée, près de se rallumer avec fureur, a été promptement éteinte ; et des citoyens autrefois égarés, désormais fidèles à la République, se sont montrés bons Français par leur loyauté et leur courage contre l'ennemi.

Par-tout la confiance a commencé à renaître ; le crédit public, principal soutien des empires, dans nos temps modernes, s'est relevé ; la liste des émigrés, qui, toujours ouverte, tenoit la France entière dans les alarmes, et comme en état d'interdit civil, a été fermée : quant aux radiations, le Gouvernement a pu être trompé par la corruption et l'intrigue ; mais il a pris des mesures pour ne plus l'être ; il ne se laissera pas surprendre aux insinuations perfides des ennemis de la patrie ; il fera sans doute rendre justice à ceux que l'erreur ou quelque passion malfaisante a pu inscrire sur la liste fatale ; mais il ne souffrira pas que des bandes d'émigrés rentrés au mépris d'un article constitutionnel, fatiguent de leur présence nos guerriers qui les ont tant de fois vaincus, et conspirent au milieu de nous la perte des républicains et la ruine de la République.

La perception des contributions a été réglée de manière à en procurer une rentrée plus régulière et plus sûre ; une caisse d'amortissement a été établie, et elle a reçu les cautionnemens que les citoyens pourvus de fonctions publiques n'ont pas hésité d'y verser avec confiance ; une banque s'est élevée, dont les billets circulent aujourd'hui comme de l'argent, parce qu'ils sont payés à bureau ouvert, la foi pu-

blique, qu'un mauvais génie avoit si long-temps foulée aux pieds sans pudeur et sans mesure, a commencé à être respectée ; les rentiers et les pensionnaires de l'État ont reçu l'assurance d'être bientôt payés en numéraire ; les fonds publics sont remontés à un taux inconnu depuis long-temps, et avec ces commencemens de prospérité revient aussi insensiblement le respect de la morale, la fidélité aux engagemens ; le Gouvernement, en remplissant les siens, enseigne aux citoyens à tenir les leurs ; il fait plus ; il leur en fournit les moyens : c'est ainsi que la morale des peuples se fonde en grande partie sur une sage administration de leurs finances, comme la probité des particuliers tient souvent au bon état de leur fortune.

La forme de l'administration a été simplifiée, les administrés eux-mêmes y concourent par les conseils de département ; cette forme retrace les anciennes *administrations provinciales*, dont l'idée patriotique est due à Turgot, ce ministre citoyen et vraiment ami du peuple.

L'ordre judiciaire a été recréé tout entier ; et l'institution de juges *à vie*, en assurant leur parfaite indépendance, et les mettant à portée d'acquérir les lumières que l'expérience seule peut donner, garantit aux justiciables l'impartialité et l'équité des jugemens.

De grands établissemens d'éducation publique ont été formés ; on s'est occupé d'améliorer l'enseignement dans les écoles centrales ; et déja de toutes parts les faits prouvent combien le nouveau système d'instruction qu'on s'est si injustement empressé de décrier, est préférable à l'ancienne routine.

Les beaux arts vont être consacrés à élever de nobles et solides monumens, dignes de la République, et durables comme elle.

Enfin nous avons goûté le repos après lequel la France soupiroit depuis si long-temps ; nous n'avons plus été témoins de ce flux et reflux perpétuel de lois qui déplaçoient à chaque instant toutes les notions du juste et de l'injuste, de ces oscillations politiques qui élevant, abaissant tantôt un parti, tantôt un autre, mettoient toutes les passions en jeu, et tenoient l'intrigue toujours en haleine . . . . . Le Gouvernement a pris un caractère de stabilité ; chaque citoyen a joui de la sûreté individuelle, premier bienfait et but principal de l'association politique.

Après avoir considéré le bien qui s'est opéré dans l'intérieur, jettons les yeux sur notre situation à l'égard de l'étranger ; rappelons-nous ce qu'elle étoit il y a un an, et comparons.

Des alliances renouées ou affermies ! . . . . . Des lois sur la course maritime rapportées, parce qu'elles nous faisoient des ennemis de tous les neutres ! Un conseil établi pour juger la validité des prises maritimes, non plus selon les subtilités et les rigueurs de la procédure, mais conformément aux principes du droit des gens et de l'équité naturelle ; gage donné à tous les étrangers de l'esprit de justice qui anime notre Gouvernement !

Avec quelle franchise et quelle aménité ont été traités les officiers prisonniers de guerre, et particulièrement ceux de la brave nation russe ! C'est ainsi que le courage honore le courage, et que des hommes qui s'estiment, au sortir du champ de bataille ne sont plus ennemis.

Vous vous attendez bien, MES COLLÈGUES, que dans cet exposé rapide de tous les avantages que la République a recueillis pendant ces dix mois, je n'omettrai pas les plus grands, les plus importans, les plus glorieux de tous, les avantages militaires. . . . .

Cette année a ramené et fixé la victoire sous nos drapeaux ; avec quelle promptitude l'armée de réserve a été formée et instruite ! avec quelle rapidité elle a marché ! l'ennemi doutoit encore de son existence, et déja elle débouchoit dans le Piémont ! elle voloit à la délivrance de la Ligurie ! . . . Cependant quels obstacles elle avoit eus à surmonter ! . . Il avoit fallu franchir les neiges et les glaces du Saint-Bernard. . . . . Entre des précipices, dans d'étroits passages où le plus déterminé voyageur ne pose le pied qu'avec défiance, il avoit fallu faire gravir la cavalerie, transporter les armes dans des troncs d'arbres creusés, faire monter et descendre les lourds caissons et les trains bruyans d'artillerie . . . . . Ces neiges éternelles, ces roches escarpées s'étonnèrent d'être couvertes d'armes et de combattans, et l'aigle hardi qui place son aire sur leur cime, céda son antique domaine à des hommes plus intrépides que lui . . . . Ainsi se renouvela le fameux passage d'Annibal ; mais celui de l'ancien général fut moins difficile et moins prompt : où les Africains ont descendu, les Français ont volé. . . . Le chef carthaginois envoyoit devant lui la désolation, le ravage et la terreur ; mais à la nouvelle de la marche des Français, les plaines de la Lombardie ont pris un aspect plus riant ; la belle Italie a tendu les bras vers ses libérateurs. . . . Bientôt une seule bataille nous a rendu douze places fortes et tout le territoire cisalpin, et a replacé la France au rang qu'elle doit occuper en Europe. . . . . Un mois à peine après son départ de Paris, le premier Consul, vainqueur, a posé volontairement les armes et a offert la paix.

Dans le même temps, l'armée d'Allemagne, conduite par un général dont elle admire et chérit non-seulement la valeur et les grands talens militaires, mais la modestie, mais la probité, mais la simplicité républ-

caine ; l'armée d'Allemagne avoit gagné quatre batailles rangées, conquis toute la Souabe, une partie de la Bavière, passé le Danube à la nage et sans pontons, vengé l'affront fait aux armes françaises dans la plaine d'Hocstedt ; enfin elle se promettoit d'aller chercher la paix dans les murs de Vienne, si l'armistice et l'espoir même de la paix n'eussent suspendu sa marche victorieuse.

A côté de ce tableau, ou plutôt de cette esquisse imparfaite de nos succès, pourquoi faut-il que j'aie à placer l'image douloureuse de plusieurs pertes bien grandes et bien sensibles à la République ? Ici, MES COLLÈGUES, quelle dette j'ai à payer ! quel devoir vous m'avez imposé par votre arrêté du 2 thermidor (1) ! Quel discours peut, je ne dis pas, offrir des éloges, mais rendre justice *aux guerriers français morts pour la défense de la patrie?*... Qui pourroit raconter dignement leur magnanimité et leur héroïque dévouement ? Les huit années de guerre de la révolution offrent plus de glorieux faits d'armes, plus de triomphes militaires qu'aucun des siècles les plus brillans de notre histoire. Il faut remonter jusqu'à Charlemagne pour trouver la France aussi vaste en territoire, aussi puissante par la force des armes. . . . A qui avons-nous dû cet éclat, cette puissance ? et disons la vérité, à qui devons-nous la liberté, la sûreté de l'intérieur, notre propre existence (car aucun de nous n'eût voulu ni pu vivre

(1) *Extrait du procès-verbal des séances du Tribunat. — 2 thermidor an 8.* « Le Tribunat sensible à la perte que l'armée française a faite » dans la personne de son premier grenadier, voulant honorer à la » fois le dévouement et la modestie du brave Latour-d'Auvergne, » Arrête qu'à l'anniversaire de la fondation de la République, son » président prononcera l'éloge des guerriers français morts pour la » défense de la patrie.

» Ce projet d'arrêté est immédiatement mis aux voix et adopté. »

après l'asservissement de son pays), à qui les devons-nous, si ce n'est au patriotisme et à la bravoure des armées françaises ?

Recevez l'hommage de la reconnoissance nationale, vous sur-tout qui avez cimenté de votre sang les fondemens de la République ; vous qui, presque tous moissonnés dans la fleur de l'âge, avez assez vécu pour l'immortalité, mais trop peu pour votre patrie ! . . . Morts illustres, noms célèbres désormais placés à côté des grands noms que les siècles sont accoutumés à révérer, DAMPIERRE, DUGOMMIER, MARCEAU, HOCHE, CHÉRIN, CHAMPIONNET, JOUBERT, CAFFARELLI ; et toi, *premier grenadier de l'armée française*, brave et savant LATOUR-D'AUVERGNE ; et vous, dignes lieutenans du grand général, vous DESAIX ; vous KLEBER, qu'une inconcevable fatalité nous enleva presque au même instant, l'un aux champs de Maringo, par la mort des braves, l'autre aux rives du Nil, par le fer d'un vil assassin ! . . . . Mais une bouche plus éloquente que la mienne (1) doit rendre aujourd'hui à ces deux héros les honneurs funèbres, doit leur dire les derniers adieux du peuple.... Mais le premier magistrat de la République va poser les fondemens de la colonne triomphale qui doit transmettre à la postérité leur gloire et nos regrets.

Et combien tous nos soldats se sont montrés dignes de tels généraux ! . . . . La plupart de ces généraux eux-mêmes avoient été pris dans les rangs des soldats !... Un temps viendra où le souvenir de tant d'exploits étant encore rendu plus vénérable par l'ancienneté, nos neveux ; que dis-je ? le monde entier vantera cette in-

(1) Le citoyen Garat, membre de l'Institut national et du Sénat conservateur.

croyable bravoure des soldats de la liberté. . . . Un temps viendra où, avec une admiration religieuse, on cherchera sur le marbre et l'airain ces noms immortalisés par une mort glorieuse. Heureuses les familles qui y trouveront les leurs! Les historiens les conserveront dans leurs pages fidèles ; les poètes les célébreront dans leurs chants divins . . . Les musiciens les feront voler de bouche en bouche. . . Aujourd'hui l'éloge d'un de ces braves soldats devroit être prononcé par ~~les~~ compagnons de leurs dangers et de leurs travaux.

Pour les louer dignement, ce n'est pas assez que le cœur ait mille fois palpité aux touchans et merveilleux récits de tant d'actions héroïques : il faudroit avoir été le témoin de leur loyauté, de leur générosité, de leur constance dans les privations, de leur sang-froid et de leur gaité inaltérable au milieu des scènes les plus terribles.... Il faudroit les avoir vus courir au pas de charge au-devant des bouches à feu, se précipiter sur les canons, se jeter nuds dans un fleuve et le traverser à la nage pour aller chercher l'ennemi sur la rive opposée.... et ces traits appartiennent à tous. « Quel est le grenadier, disoit » Latour-d'Auvergne, qui ne soit aussi brave que moi, » qu'on veut nommer premier grenadier de l'armée? » ce titre convient à tous, et n'en doit distinguer au- » cun...» Qu'ajouterais-je à ~~la mort~~ sublime d'un héros tombé sur le champ de bataille?.. Mon cœur oppressé sent trop l'insuffisance de mes paroles.... Pardonnez, MES COLLÈGUES, ah! pardonnez à votre foible interprète de ne pouvoir offrir à tant de guerriers morts pour la défense de la patrie, que le désordre du sentiment, que les larmes de l'admiration et de la reconnoissance.

Tant de sang n'aura pas été versé inutilement, tant

de travaux et de sacrifices ne seront pas perdus ; la République non-seulement subsistera, mais va devenir de plus en plus florissante. Je vous ai indiqué les améliorations de l'année qui vient de finir ; celle qui commence nous en promet de nouvelles. La paix les amenera ; la paix que le premier Consul a offerte avec tant de modération aussitôt après la victoire ; la paix qu'il faudra bien imposer aux ennemis de la République, s'ils ne veulent pas consentir qu'on la leur accorde. Des fêtes non moins brillantes, non moins solemnelles que celle-ci nous attendent, et peut-être sont prochaines. . . .

Les fonctionnaires publics venus des départemens reporteront dans leurs foyers d'heureux présages et de douces espérances. . . . Ils diront qu'après la paix, qui est son premier vœu, le Gouvernement, débarrassé des soins et soulagé des dépenses de la guerre, s'occupera plus que jamais de ranimer l'agriculture, le commerce et l'industrie ; de relever notre marine ; de simplifier les lois en les réunissant en un seul code ; de maintenir et de favoriser les institutions et l'éducation républicaines ; de rendre enfin les Français non pas plus dignes, mais plus capables de la liberté.

Qu'ils disent en même temps que le Tribunat, fidèle à son institution et n'oubliant pas que les hommes sont toujours ce que la législation les fait être, s'efforcera de préparer de bonnes lois par des discussions sages et approfondies ; que, chargé de réclamer pour la liberté, pour la propriété, pour la sûreté des citoyens, il joindra, comme il l'a fait jusqu'ici, le zèle à la prudence et la modération au courage. Heureux tous ses membres, si leurs travaux et leur conduite politique leur concilient l'estime et l'affection de leurs concitoyens ! Heureux, s'ils peuvent, au commencement de chaque

année, comme de celle-ci, féliciter la République sur des améliorations importantes, et prévoir pour elle de nouvelles sources de prospérité, d'abondance et de gloire!

Vive la République!

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an 9.